

Rééducation des troubles d'acquisition du langage oral et écrit « Et si c'était le Sens qui commandait la forme ? »

Objectifs Permettre aux professionnels :

- D'acquérir, entretenir ou perfectionner leurs connaissances afin de maintenir ou parfaire leur qualification (article L. 6313-7)
- D'appréhender les postulats théoriques neuro-psycho-linguistiques soutenant cette rééducation spécifique .
- De s'approprier une approche novatrice et efficiente, notamment dans domaine de la phrase et du discours, en matière d'action face aux troubles développementaux d'acquisition du langage oral et/ou écrit .
- De développer une action lisible en termes de soin en se démarquant du soutien éducatif ou scolaire.

Contenu

CADRE THEORIQUE :

Se proposant de travailler le domaine de la combinaison des mots en phrase et en discours, avec et pour notre patient porteur d'un trouble spécifique du langage oral et /ou écrit, il s'agit avant tout de se doter d'un arrière plan théorique solide afin de dépasser en la matière une approche qui resterait empirique.

Les concepts abordés sont les suivants :

-**Modularité du langage** : Aspects conceptuels (lexique, sémantique et pragmatique) et computationnels (phonologie et syntaxe)

-**Spécificité syndromique langagière** : la notion de Retard Mental est dépassée : mise en évidence de la modularité du langage au travers de pathologies telle que la dysphasie mais aussi et surtout tels que les syndromes génétiques cardinaux : syndrome de Down, X fragile, Prader Willi et Williams- Beuren.

-**Implications pour la prise en charge** :

Comprendre et pénétrer la grammaire de notre langue à l'éclairage de celle des langues du monde en référence aux données issues de la linguistique fonctionnelle typologique, véritable espace théorique ressource.

- déclinaison des mots clés sous-tendant la modélisation de l'approche : sens et référence; phonologie et grammaire comme opérations de calcul au sens large ; système et structure ; axes paradigmatiques et syntagmatiques ; relations et oppositions ; prototypie ; économie ; séquentiel ; cumulatif ; explicite ; stratégies ; imagerie mentale ; métalinguistique.

-Déclinaison du trépied en matière d'éducation au langage: approche écosystémique , psycholinguistique développementale et comportementale.

-Identification des préalables indispensables, pour le langage oral, à la mise en place du projet rééducatif.

REEDUCATION DES TROUBLES DU LANGAGE ORAL

Le propos sera de développer une approche visant à doter notre patient de compétences au-delà du mot, à savoir traiter et/ou générer des unités telles que la phrase puis le discours.

La rééducation s'articulera autour d'une réelle systématisation et planification des objectifs qui détermineront les étapes successives, à « géométrie variable » selon la compétence et /ou l'évolution de notre patient.

Il s'agira de mobiliser construction, adéquation et exploitation de l'architecture modélisée, avec et pour le patient, dans le cadre des déficits d'acquisition du langage oral et ce notamment dans le cadre des handicaps (déficience mentale, dysphasie, IMC, surdité, ...)

Dans cette mouvance seront également développés :

L'intégration de systèmes alternatifs et/ou augmentatifs à la communication

L'utilisation du « classeur dictionnaire » et/ou du cahier de communication

La référence à des cas cliniques et vidéos de séquences de rééducation seront proposées en illustration.

REEDUCATION DES TROUBLES DU LANGAGE ECRIT

Postulat : asymétrie de la langue française en lecture versus écriture (transparence versus opacité)

Trois niveaux d'analyse :

- L'unité son: transcodage phono ↔ graphémique : système, relations et oppositions.
- L'unité mot : morphologie ; système ; impact de la morpho-phonologie ; diachronie ; vocabulaire ; lexique orthographique
- Les unités phrase et discours : système ; sémantique et pragmatique comme déterminants du codage grammatical. Construction et exploitation de l'architecture modélisée **dans sa totalité**, avec et pour le patient, en privilégiant toujours l'oral bien avant l'écrit.

Planification de la rééducation :

- pour chaque niveau d'analyse la rééducation s'articulera autour de trois temps clairement identifiés :

- 1) mise en place et modélisation synthétique du système engagé au niveau considéré afin de créer un véritable espace ressource investi ensuite comme support et étayage aux opérations mentales impliquées à l'écrit.
- 2) mobilisation de tâches en reconnaissance sur le versant « entrée », c'est-à-dire en lecture.
- 3) mobilisation de tâches en rappel sur le versant « sortie », c'est-à-dire en écriture.
 - Fédération des compétences développées sur les trois niveaux pour une généralisation en situation de production d'écrit ; orientation vers le développement et l'obtention de la meilleure autonomie possible afin d'obtenir le passage des acquis du cadre rééducatif au quotidien du patient.

Incidences corollaires :

- Amélioration significative des compétences engagées à l'écrit en termes de mobilisation de la mémoire de travail.
- Impact sur l'enrichissement du langage oral.

Illustration : Référence à des cas cliniques et vidéo de séquences de rééducation

Public concerné :

Orthophonistes
Enseignants spécialisés dans le champ du handicap

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de réunion
- Média utilisé pour la communication : ordinateur et vidéoprojecteur.
- Chaque stagiaire aura à sa disposition :
 - Un visuel papier relatif à communication
 - Une documentation référençant progression et temporalité de la mise en place des séquences et outils nécessaires à la conduite de la rééducation.
 - Des maquettes de classeurs
 - Des références à des ouvrages ou publications en lien avec les dimensions théorique et pratique développées
- Illustrations vidéo: séquences de rééducation en actualisation de points précis abordés pendant la formation.
- Référence à des cas cliniques et suivis rééducatifs.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

Une feuille d'émargement, signée par les stagiaires et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier la réalisation de la formation.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

Evaluation des acquis et des connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action de formation : fiche d'évaluation à renseigner par le stagiaire au terme de la formation

Encadrement : BOBILLIER- CHAUMONT Isabelle, orthophoniste et formatrice (formation initiale et continue)

Lieu de la formation :

A définir

Durée :

42h

En plusieurs sessions (2 sessions de 3 jours chacune ou 3 sessions de 2 jours chacune)

A distance pour favoriser un travail inter session.